

CONFERENCE DE PRESSE



Observatoire de la Souffrance Au Travail des professionnels infirmiers



Lundi 13 Mai 2019 à 10h

MAS PARIS - 10/18 rue des terres au curé - 75013 PARIS

(métro ligne 7 Porte d'Ivry, ou ligne 14 Olympiades)

30 infirmiers agressés chaque jour.

20% des infirmières partent en retraite avec un taux d'invalidité, et une espérance de vie inférieure de 7 ans (78 ans au lieu de 85 ans pour une femme).

30% des jeunes diplômés abandonnent la profession dans les 5 ans qui suivent le diplôme.

Perte de sens, charge de travail impossible, stress, burnout, dépressions, suicides : **face à la souffrance infirmière, 4 syndicats infirmiers** (libéral, établissements de santé, éducation nationale) **lancent ensemble un observatoire.**

Le professionnel infirmier en souffrance qui effectue une **déclaration en ligne** alerte sur une situation qui va être traitée syndicalement, sur ses causes d'organisation du travail (intervention auprès de l'ARS, d'une direction d'établissement...)

Le professionnel infirmier en souffrance peut faire le choix de **demander à être appelé par un syndicaliste formé à cet effet**, qui va d'une part répondre à son besoin d'écoute, avec des questions ouvertes et d'autre part l'aider à murir sa réflexion, et le conseiller pour ses démarches. **Si un soutien psychologique est nécessaire, il sera guidé vers une plate-forme spécialisée.**

Souvent, le problème n'est pas médical, mais lié à **l'impossibilité du travail bien fait**. Des personnes qui souhaitent travailler dans les règles de l'art se heurtent à des organisations qui sacrifient la **qualité du travail**. Cette approche des risques psychosociaux, transforme la fragilité des situations en fragilité des personnes.

C'est un **nouveau service** proposé, pour mieux répondre aux besoins des professionnels infirmiers, syndiqués ou non.

